

# Bureau Présentiel 3/17-18

## Compte-rendu

Réunion du Samedi 10 mars 2018

### Membres du Bureau

#### Présents :

Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Cécilia GRESSENT,  
Gary MARNAY, Fayza ZIOUECHE

#### Excusés :

Florent CHAYET, Janick KNAEBEL, Hubert SALES.

**Secrétaire de séance :** Valérie COURTOIS

---

### Votants présents : 6/9 administrateurs

#### Ordre du jour

- 0- **Approbation du CR du BT 4** – 10 février 2018 Vote
  
- 1- **INFORMATIONS du PRÉSIDENT**
  - 1.1 SportRaquettes/WestGut : Etat d'avancée
  - 1.2 Election CROS
  - 1.3 Enquête FFBaD et Professionnalisation
  - 1.4 Consultation sur l'augmentation des ressources fédérales
  
- 2- **SECTEUR ADMINISTRATIF**
  - 2.1 Informations du Secrétariat Général
  - 2.2 Préparation AG Occitanie
  
- 3- **SECTEUR FINANCIER**
  - 3.1 Informations de la Trésorière générale
    - a- Résultat provisoire 2017
    - b- Prévisionnel 2018 et situation au 6/03
    - c- Rattrapage des salaires
    - d- CNDS 2018
  - 3.2 Organisation de la facturation Vote
  - 3.3 Aide octroyée à David TOUPÉ – Modalités Vote
  - 3.4 Attribution des tapis sportifs Vote
  
- 4- **SECTEUR SPORTIF**
  - 4.1 Règlements des Compétitions régionales
  - 4.2 Information de la C° Vie Sportive Jeunes et HN
    - a- Règlement/cahier des charges du Régional JEUNES
    - b- Règlement TRJ
    - c- Championnat de France Jeunes
  - 4.3 CE Parabad 2018
  
- 5- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
  - 5.1 Projet de Ligue : point d'étape
  - 5.2 EQUIPEMENT
    - a- Concertation Parc de Toulouse : bilan
    - b- Point d'avancement du SRE
  
- 6- **SECTEUR COMMUNICATION**
  - Site Internet : mise à jour
  - Hubic : point de situation
  
- 7- **QUESTIONS DIVERSES**
  - 7.1 Demande subvention du BBC 31

Siège Social  
Pôle Sportif  
7 Rue André Citroën  
31130 – BALMA  
Contacts 0561 488 337  
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif  
47 ter, rue de l'Ancienne Porte  
Neuve - 11100 – NARBONNE  
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org  
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée  
Régie par la loi  
Du 1<sup>er</sup> Juillet 1901.  
Affiliée à la  
Fédération Française  
De Badminton.

SIREN 413 462 854  
Code A.P.E 9312 Z



## 0- APPROBATION CR du BT4 – 10 février 2018

2 ajouts relatifs au dossier partenariat et à la prise en charge de d'hébergement des Officiels sur les compétitions régionales ont complété le CR.

**VOTE 1 //** Pour 6/6

**Le CR est adopté à l'unanimité**

---

## 1- INFORMATIONS du PRÉSIDENT

**1.0** Le Président fait part à la C° Jeunes – HN d'une requête de club relative aux tableaux communiqués le jour J de la compétition (régional Jeunes).

### 1.1 SportRaquettes/WestGut : Etat d'avancée

- Dossier transmis au CDES, le devis s'élève à 1000€ HT pour la prise en charge de la défense de la Ligue.

- la ligue a fait demande auprès de SportRaquettes et WestGut d'une négociation à l'amiable sous condition de réponse sous huitaine ; à défaut, une mise en demeure sera déclenchée, le contrat rompu.

Le cas échéant, la ligue produira un cahier des charges pour solliciter d'autres partenariats sportifs.

S'agissant de la dotation en matériel prévue pour les clubs créés cette saison, le Bureau reprecise l'engagement de la ligue et son maintien. Ce petit équipement sera donc offert aux 5 nouveaux clubs concernés.

### 1.2 Election CROS OCCITANIE

Une seule liste est proposée et menée par l'actuel Président du CROS LR, Richard MAILHÉ. Christophe FAULMANN s'est porté candidat au Conseil d'administration.

### 1.3 Enquête FFBaD et professionnalisation

C'est dans l'objectif de connaître le nombre de professionnels répartis au sein des ligues, que la FFBaD Conduit cette enquête ainsi que les modalités des contrats de travail en vigueur sur chaque structure.

### 1.4 Consultation du Président de la Fédération Française de Badminton - Suite 3-

Le président de la fédération a lancé une consultation des ligues sur un projet de contribution des compétiteurs aux ressources fédérales. Le CA s'est prononcé contre en janvier dernier à l'instar du retour des Présidents de ligue lors du CPL du 10 février dernier.

### 1.5 AG FFBaD : QD

Le CA Occitanie est invité à faire valoir ses questions le cas échéant.

### 1.6 Démission de Hubert SALES

Le Président informe les membres du Bureau de la démission de Hubert SALES à compter de l'Assemblée Générale, le 26 mai prochain. Il informe également que Hubert souhaite rester dans les commissions d'arbitrage et ICR.

**Le Bureau Prend acte de la démission de Hubert SALES et le remercie de son engagement pour le développement de la ligue.**

## 2- Secteur ADMINISTRATIF

### 2.1 Informations du Secrétaire général

#### ▪ Dégâts des eaux Bureaux de Narbonne

Suite aux intempéries, les différentes démarches sont en cours auprès de l'assureur et des différents artisans pour remédier aux dégâts.

▪ **Mérite fédéral**

La ligue a transmis les candidatures de l'Occitanie à la Fédération :

Fabien MORAT, Lionel DEMBOURG, Marie-Claude FABRE, Jean-Louis VENUTI, Agnès LIONNET et Brice MEILLEURAT.

▪ **CROS/CDOS**

Le fichier fédéral des élus au CROS ou aux CDOS a été complété : ajout de Didier CHAUBET, trésorier du CDOS 46 et de Didier BALAYRE, CDOS 66.

▪ **Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (JSEA)**

La DR et les membres du CA ont été contactés pour établir la liste des médaillés. Retours trop tardifs pour la promotion du 14 juillet. Les propositions seront à faire pour le 1er octobre en vue de la promotion du 1er janvier.

▪ **AG fédération – 21 avril 2018**

5/9 délégués (Christophe FAULMANN – Jean-François ANINAT – Elyane CANAL – Christiane JOLY et Gary MARNAY) représenteront l'Occitanie lors de l'Assemblée générale de la Fédération disposant en sus des 2 procurations (Hubert SALES – Philippe SOLANET), aucun des 5 suppléants n'étant disponible. Nos voix sont portées à 41/51.

▪ **Service civique**

La candidature de Florent BUSATTA a été retenue pour une durée de 9 mois (15 mars - 14 décembre 2018) pour soutenir l'organisation du CE parabadminton 2018 à RODEZ en novembre prochain.

▪ **Formations salariés**

Le secrétaire général informe de la participation de Roxane VENUTI à deux formations :

- 8/9 mars – Regroupement Agent de développement FFBaD à Voiron.
- 4/5/6 avril – Stratégie de développement du Badminton à Bourges.

2 modules : Mettre en place une stratégie de créations de clubs, de hausse des licenciés et d'accès aux équipements. Créer et animer des bassins de clubs.

Une demande de prise en charge par l'OPCA est en cours.

▪ **Contrat aidé Frédéric MICHEL DE ROISSY**

Un entretien avec Madame DALET, référente de Cap Emploi a eu lieu à Narbonne le 6 mars dernier pour faire un point de situation sur l'emploi de Frédéric MICHEL DE ROISSY, assistant-comptable de la Ligue, et la possibilité d'obtention d'une année supplémentaire d'aide à l'emploi. La demande est en cours.

▪ **Valérie COURTOIS : Changement d'horaires journaliers**

Information est donnée sur les nouveaux horaires :

Lundi, mardi et vendredi après-midi : 13h - 18h, jeudi : 13h30 - 19h30.

Pas de changement pour les matins : 9h - 12h30

▪ **Cahier des charges TRJ et championnats régionaux**

Les cahiers des charges ont été modifiés suite à la décision du dernier bureau : réservation et paiement des hébergements sont faits par la Ligue.

▪ **Conventions**

Les conventions LR et MP sont obsolètes depuis la fusion. Un recensement est en cours pour renouveler le cas échéant une convention Occitanie.

▪ **Un retour synthétique du CPL est fait par le Secrétaire général :**

Maison du Badminton  
Evolution de la filière OT  
Dialogue de gestion  
Offre compétitive Jeunes  
Protection des données

## 2.2 Organisation de l'Assemblée Générale - 26 mai 2018

Le secrétaire général présente le projet de l'ordre du jour de l'assemblée Générale 2018 et précise qu'un appel à candidature sera lancé pour combler les sièges vacants (un poste homme et deux postes réservées aux femmes). Ce projet d'ordre du jour sera soumis à la validation du CA.

### 3- SECTEUR FINANCIER

#### 3.1 Informations de la trésorière générale

##### ▪ Résultat exercice 2017

La trésorière informe le bureau du résultat d'exploitation provisoire 2017 est annoncée à l'équilibre ainsi que de la baisse sensible des subventions attendue pour 2018.

**VOTE 2 // POUR 6/6**

La situation au 31/12/2017 équilibrée est approuvée à l'unanimité

---

##### ▪ Organisation financière

La trésorière présente une procédure financière de suivi des actions, complétée par un bilan financier de l'action réalisée à remplir par le responsable de l'évènement ; le réalisé financier déclenchera la facturation par le secteur Financier.

La mise en place de cette procédure sera effective à partir de la saison 2018-19.

**VOTE 3 // POUR 6/6**

La fiche relative au réalisé financier par ACTION à renseigner pour est validée à La situation au 31/12/2017 équilibrée est approuvée à l'unanimité

---

##### ▪ Budget prévisionnel 2018 et CNDS 2018

En raison de la baisse annoncée des subventions et de celle du nombre de licences, il est proposé par mesure de prudence de préparer le budget prévisionnel 2018 avec une diminution moyenne par secteur de 10% par rapport au budget 2017.

**VOTE 4 // CONTRE 1 POUR 5**

La baisse de 10% intégrée dans le budget prévisionnel 2018 par secteur est adoptée à la majorité

---

##### ▪ Rattrapage des salaires du personnel

Le rattrapage des salaires pour les salariés du pôle de Balma à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sera effectué sur le salaire du mois d'avril, soit 3 mois avant la prescription initiale programmée en juin.

**VOTE 5 // POUR 6/6**

L'avancée proposée est adoptée à l'unanimité

---

#### 3.2 Modalité de l'aide octroyée à David TOUPÉ

- La modification de l'aide consentie à David TOUPÉ validée lors du BP8 de juin 2017, porte sur les modalités de versement uniquement.

REPRISE du vote initial : - attribution pendant 35 semaines de 3 heures hebdomadaires sur le crédit Ligue d'un des GE 31

Cette aide, doit conserver sur le fond son caractère neutre sans surcoût financier ; les 105 heures seront déduites du forfait heures du GE 31. Ce quota d'heures, traduit en numéraire fera l'objet d'un versement de 3000 € directement à David TOUPÉ pour pallier en partie la rémunération de ses entraînements.

Après étude des différentes options, il est décidé du versement de la subvention au titre d'aide à l'entraînement directement à David TOUPÉ.

**VOTE 6 // POUR 6/6**

Les modalités de versement de l'aide de 3000€ sont adoptées à l'unanimité

---

### 3.3 Attribution des tapis sportifs

Le Bureau de la ligue a reçu les demandes des clubs de Castres, Tournefeuille, Saint Mathieu de Trévières et d'Auch.

Des critères d'attribution sont établis pour l'attribution au vu du nombre de demandes reçues, supérieures au matériel mis en vente :

- 1- lieu du stockage du matériel,
- 2- répartition par bassin,
- 3- antériorité de la réception de la demande.

Après délibération il est proposé d'attribuer les trois tapis de la ligue aux clubs :

- ASPTT Castres Badminton
- Badminton Club Tournefeuille
- Association Sportive des Alain Savary- St Mathieu de Trévières

**VOTE 7 // POUR 5 ABS 1**

La proposition d'attribution des tapis sportifs est adoptée à la majorité

---

## 4- SECTEUR VIE SPORTIVE

### 4.1 Règlement des compétitions régionales

Dans le but d'améliorer l'organisation de nos compétitions régionales, il est fait proposition de rédiger **un règlement particulier pour chaque championnat** qui affine la réglementation en fonction des caractéristiques propres au lieu de l'organisation.

Par ailleurs, les dispositions particulières des rencontres sportives régionales, valables pour une saison et actualisées avant le début de chaque saison, seront également reprises sur un même support.

**Le bureau émet un avis favorable à ces propositions avec application dès la saison 2018/2019.**

### 4.2 Informations de la commission Jeunes et Haut-Niveau

#### a. Règlement / Cahier des Charges CRJ

La responsable de la commission jeunes et Haut Niveau souligne la qualité de l'organisation du championnat régional Jeunes qui s'est déroulé à Montauban.

L'expérience montre la nécessité de la présence d'un responsable du protocole, de préférence un élu de la ligue. Le rôle de ce référent est, en amont de la compétition, de s'assurer auprès de l'organisateur qu'il a bien pris en compte le déroulé de ces protocoles, de caler avec lui les modalités et le jour J, de s'assurer du timing.

Un remerciement à l'ensemble des acteurs de ce deuxième Championnat Régional Jeunes Occitan leur a été adressé par la commission et le président.

#### b. Règlement TRJ 2018 -19

Dans le but d'augmenter le niveau de jeu sur nos compétitions régionales, il est proposé par la commission l'élaboration des tableaux par séries permettant plus de matchs de qualité avec plus de confrontations homogènes. Chaque joueur participera à un minimum de 3 à 5 matchs.

Les étapes des compétitions régionales JEUNES (TRJ et CRJ) représentent un coût substantiel à charge de la ligue.

Afin de rééquilibrer le delta des dépenses, la C° Jeunes demande un vote de principe lié à l'évolution du montant des inscriptions figé précédemment à 5€ :

**VOTE 8 // POUR 6/6**

La proposition d'augmentation des droits d'inscriptions est adoptée à l'unanimité

---

La C° proposera au Bureau du mois d'Avril de nouveaux droits d'inscription et autres moyens envisagés, le cas échéant en vue d'une validation par le CA du 7.

### **c. Championnat de France 2018**

La responsable Jeunes et Haut Niveau propose de renouveler les conditions de prise en charge des jeunes de la ligue déjà en vigueur pour les championnats de France Jeunes.

À savoir 40,00 € par jour de compétitions sans la prise en charge des hébergements et de la restauration, la ligue prenant en charge les inscriptions.

**Le bureau émet un avis favorable à cette proposition.**

### **4.3 Championnat d'Europe Parabadminton**

Le président informe de l'avancement de la préparation du championnat tout en soulignant la bonne mobilisation du groupe de travail. Le plan de communication est en bonne voie entre la commune de Rodez, le club et la ligue.

Un prospect est nouvellement chargé de trouver des entreprises partenaires.

## **5- SECTEUR DÉVELOPPEMENT**

### **5.1 Projet de Ligue : Point d'Étape**

Le président informe du retard pris dans ce dossier en raison de la charge de travail importante dans la gestion du quotidien des élus du bureau et des salariés et exprime le souhait d'une meilleure implication de tous, membres du conseil d'administration compris.

### **5.2 Formation : Statut des formateurs**

Les formateurs ont un statut de bénévoles. Ce statut est maintenu sur la ligue Occitanie car en l'état il s'agit de 4 jours d'intervention sur la saison soit une indemnité d'intervention allouée de 40€\*4 annuels.

### **5.3 Équipements**

À ce jour, la commission régionale des équipements est toujours en attente des retours des comités malgré une relance régulière par le salarié chargé du dossier.

Le président présente l'avancée des travaux du stagiaire en STAPS concernant l'élaboration du cahier des charges d'une salle spécifique badminton sur une des deux métropoles que compte la région.

## **6- SECTEUR COMMUNICATION**

### **Point de suivi des dossiers en cours**

Le Président informe les membres du bureau du fonctionnement au ralenti de la commission communication en raison des autres priorités qui incombent à Roxane VENUTI (projet de ligue, championnat d'Europe ParaBadminton) et au manque de bénévoles investis dans cette commission.

## 7- QUESTIONS DIVERSES

### 7.1 Demande du Club Badminton Club Blagnac 31

En réponse à la demande de subvention du club BBC 31 dans le cadre de l'organisation du stage national parabadminton, une dotation à hauteur de 150 € leur est accordée sur le budget 2018 de la C° Parabadminton.

L'aide attribuée est destinée à l'acquisition de volants.

**VOTE 9 // CONTRE 1 POUR 5**

L'aide attribuée au BBC 31 est adoptée à la majorité

---

### 7.2 Quid de l'aide aux jeunes listés

Les membres du Bureau chargent la responsable de la C° Jeunes et HN de prévoir une ligne budgétaire sur son budget 2018 en fonction de sa faisabilité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16H45.

Christophe FAULMANN  
Président



Jean-François ANINAT  
Secrétaire Général

